

L'ÉPÎTRE DE JACQUES (8)

Nous allons aborder aujourd'hui la partie dite « polémique » de l'épître de Jacques, celle qui a fait couler beaucoup d'encre, celle qui oppose soi-disant Jacques et Paul dans leur sotériologie, dans leur approche du salut. Mais cette partie doit également nous interpeller au-delà de cette polémique dont je dirai quelques mots tout à l'heure. En effet, on aborde dans les versets que nous allons lire, le thème de l'assurance du salut et des « illusions » que l'on peut avoir à ce sujet. Au risque de réduire la pensée de Jacques à sa plus simple expression, j'ai envie de dire que c'est là le cœur de son épître. La question qu'il va nous poser, à nous ses lecteurs, peut s'envisager comme suit :

Peut-on avoir l'assurance d'avoir la foi qui sauve, celle qui ouvre les portes du royaume de Dieu, celle qui fait de moi un enfant de Dieu, si celle-ci est morte? Suis-je sauvé, puis-je être sûr de mon salut, si ma vie ne le dit pas? Si mes actes ne le disent pas? Si mes paroles ne le disent pas?

Questions terribles déjà pour les destinataires de Jacques et qui le sont tout autant pour nous qui évoluons dans des milieux protestants où l'on a parfois tellement insisté sur la gratuité du salut et l'absence d'œuvres pour l'obtenir. Nous qui avons été "biberonnés" à la trilogie réformée : **sola gracia, sola fides, sola scriptura** : la grâce seule, la foi seule, l'Écriture seule!¹ Avant de lire le passage qui va nous occuper, je vais donc d'emblée tenter d'éclaircir quelque peu les choses concernant cette pseudo opposition entre Jacques et Paul sur le sujet de la foi. Il est important de le faire, car en réalité, ni Jacques ni Paul ne prêchent le salut par les œuvres, pas plus que le salut sans sanctification, sans les œuvres. Ils parlent en fait chacun d'un moment différent du rapport à la foi dans la vie chrétienne. Paul se pose la question : *Comment l'homme peut-il être justifié devant Dieu? Comment peut-il être réconcilié avec Dieu?* Le verbe « justifier » dans les écrits de Paul revêt le sens de l'acte souverain de Dieu qui déclare juste celui qui ne l'est pas. C'est ce que Paul exprime dans sa lettre à l'église de Rome : « *Il appelle les choses qui ne sont pas comme si elles étaient ou qui n'existent pas comme existantes* ».²

Ce qui signifie que Dieu nous voit justes parce qu'il nous voit, nous les pécheurs qui avons cru, en Christ (*notion de revêtir Christ, d'être baptisés en son nom, d'être marqués de son sceau et de porter son nom*). C'est l'acte juridique qui initie la vie chrétienne, qui lui donne naissance, et cette vie est donnée à l'homme qui était autrefois sans Dieu. Reprenons notre question de tout à l'heure :

Comment l'homme peut-il être justifié, sauvé devant Dieu?

Pour y répondre, Paul prend donc l'homme **avant** sa justification, avant sa rencontre avec Dieu, avant sa conversion et répond : « *Pour être sauvé, il suffit d'accepter l'œuvre accomplie par le Christ à la croix par la foi, de saisir le cadeau que Dieu tend* ». Jacques en revanche, envisage la question en se plaçant **après** la conversion (*ou après la profession de conversion*). Sa question à lui est : « *Quelle foi nous sauve?* » *Donc, comment savoir, au-delà de la profession de foi, « oui, je suis chrétien », que j'ai bien la foi? Comment la discerner? Comment savoir que cette foi est véritable?* Jacques répond : « *si la foi est réelle, vivante, elle produit nécessairement des œuvres* ». Le verbe "justifier", "être déclaré juste" revêt pour Jacques le sens de verdict final, le constat qu'une

¹ Ephésiens 2 : 5-9

² Romains 4 : 17

personne est innocente ou juste. Ce mot est, dans l'Ancien Testament, souvent associé au jugement dernier. Autrement dit, pour Jacques, le verdict final prononcé sur nous au jugement dernier prendra en compte la démonstration de notre foi par nos œuvres. C'est au final lors du jugement que nous saurons avec certitude que nous ne nous sommes pas leurrés nous-mêmes! C'est ce que Jésus a enseigné entre autres au travers de la parabole des talents³, ainsi que Paul en 2 Corinthiens 5 : 10 :

« En effet, il nous faudra tous comparaître devant le tribunal de Christ afin que chacun reçoive le salaire de ce qu'il aura fait, bien ou mal, alors qu'il était dans son corps ».

Même s'il faut préciser que se retrouver devant Christ, c'est déjà la marque que notre foi est valide car dans le contexte de ce passage aux Corinthiens, ce sont des chrétiens qui passent au crible du jugement de Christ. Ce jugement portera non pas sur le salut, mais sur la sanctification. Ce qui sera évalué, ce sera notre vie chrétienne et non notre statut juridique devant Dieu. C'est donc le thème de la justification finale et non pas initiale qui fait l'objet des versets que nous allons prendre maintenant. Selon Jacques, la justification ne s'obtient pas du seul fait que l'on possède une foi théorique, réduite à une simple adhésion de l'esprit. Résumons ce qui concerne la justification :

◆ **Nous sommes justifiés par grâce⁴.**

Cela veut tout simplement dire que nous ne méritons pas d'être justifiés; nous méritons en réalité d'être condamnés.

◆ **Nous sommes justifiés par la foi⁵.**

La foi est la réponse humaine à la grâce de Dieu. Par cette foi, nous acceptons le don gratuit. La foi s'approprie ce que Dieu a fait pour nous.

◆ **Nous sommes justifiés par le sang⁶.**

Ce sang est le prix qui a dû être payé afin de nous procurer la justification. La dette du péché a été couverte par le précieux sang de Christ et Dieu peut maintenant justifier les pécheurs car sa justice a été pleinement satisfaite.

◆ **« Nous sommes justifiés par Dieu⁷.**

La vérité ici est que Dieu est Celui qui justifie ». On pourrait en effet penser que l'on est justifié par des choses (la grâce, la foi, le sang), alors qu'on est justifié par Dieu lui-même au moyen de ces choses; et cela aussi, émane de sa seule et souveraine décision.

◆ **Nous sommes justifiés par sa puissance⁸.**

Notre justification est liée à la puissance qui a arraché Christ d'entre les morts. Sa résurrection est la preuve que Dieu est satisfait car c'est la puissance de Dieu en la Personne de l'Esprit qui a ressuscité Christ. (1 Pierre 3 : 18)

◆ **Nous sommes justifiés par les œuvres⁹.**

Dans le sens que Jacques donne au verbe « justifier ». Nous reviendrons sur ce sens tout à l'heure.

³ Matthieu 25 : 14-30

⁴ Romains 3 : 24

⁵ Romains 5 : 1

⁶ Romains 5 : 9

⁷ Romains 8 : 33

⁸ Romains 4 : 25

⁹ Jacques 2 : 24

Les œuvres sont donc la preuve extérieure de la réalité de notre foi. Elles sont l'expression visible de ce qui, autrement, aurait été invisible. En effet, personne ne peut « voir » votre foi, si ce n'est au travers de vos œuvres. De là ce refrain que l'on retrouve dans les paroles de Jacques : ne vous contentez pas de parler! De dire votre foi, prouvez-la par des actes, une vie sanctifiée, transformée par la foi. Nous voyons donc que l'homme est justifié par la grâce, par la foi, par le sang, par Dieu, par la puissance de l'Esprit et par les œuvres. Et pourtant, il n'y a aucune contradiction entre ces affirmations. Elles ne font que présenter différents aspects de la même vérité. La grâce est le principe par lequel Dieu justifie; la foi est le moyen par lequel l'homme la reçoit; le sang est le prix que le Sauveur a payé; Dieu est l'agent actif dans la justification; la puissance de l'Esprit en est la preuve et les œuvres en sont le résultat. Passons maintenant au texte :

« Mes frères et sœurs, que sert-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres? Cette foi peut-elle le sauver? Si un frère ou une sœur sont nus et manquent de la nourriture de chaque jour, et que l'un de vous leur dise: «Partez en paix, mettez-vous au chaud et rassasiez-vous» sans pourvoir à leurs besoins physiques, à quoi cela sert-il? Il en va de même pour la foi: si elle ne produit pas d'œuvres, elle est morte en elle-même. Mais quelqu'un dira: «Toi, tu as la foi, et moi, j'ai les œuvres ». Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi, c'est par mes œuvres que je te montrerai ma foi. Tu crois qu'il y a un seul Dieu? Tu fais bien; les démons aussi le croient, et ils tremblent ».

Jc 2 : 14-19

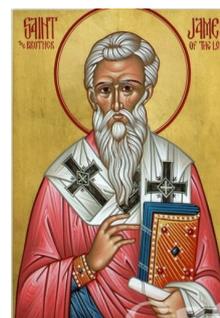
Jacques nous fait passer ici une sorte de test concernant la réalité de notre foi. Une première remarque d'importance est à faire si l'on veut bien comprendre ce que dit Jacques. Au verset 14, il fait d'emblée référence à quelqu'un « qui dit qu'il a la foi ». C'est ce que cet homme hypothétique, bien qu'il en existe dans les églises auxquelles Jacques écrit, dit : « J'ai la foi ». C'est ce que cet homme prétend. Comprenons bien, Jacques ne dit pas : « *Que sert-il à quelqu'un bien qu'il ait la foi de dire...* » Il ne s'agit donc pas d'un homme qui aurait vraiment la foi et qui ne serait pas sauvé pour autant; qui la perdrait parce qu'il ne fait pas un certain nombre de choses. L'auteur décrit un homme qui ne possède qu'une profession de foi. Il déclare avoir la foi, mais il n'y a rien dans sa vie qui le prouve. La seconde clé est à la fin du verset 14 et la question rhétorique que Jacques pose : *Cette foi peut-elle le sauver? ». Cette sorte de foi peut-elle sauver? Quelle est donc cette sorte de foi dont parle Jacques?* Il parle d'une foi de nom qui n'est pas étayée par des œuvres bonnes. Une foi qui n'est qu'adhésion intellectuelle à une vérité, une opinion. Une telle foi est vaine. Elle se réduit uniquement à des mots, à du blabla. Il est possible que Jacques ait à l'esprit quelques pharisiens qui « disaient, mais ne faisaient pas »...

Jacques va illustrer la futilité des propos non accompagnés d'œuvres par une scène hypothétique mais à laquelle il a bien pu assister dans l'église puisqu'il s'adresse à « des frères et sœurs ». Nous sommes en présence de deux personnes. L'une manque de la nourriture la plus élémentaire ainsi que de vêtements, de quoi avoir chaud lorsqu'il fait froid. L'autre homme possède les deux mais n'a pas du tout envie de les partager. Prônant la générosité et la mansuétude envers le malheureux, la personne aisée dit à son frère pauvre : « *Shalom, la paix soit avec toi! Va te vêtir chaudement et prendre un bon repas* ». Pour celui qui manque de tout, les bons vœux ne servent à rien! Cette personne a la capacité de faire quelque chose, mais elle ne fait rien! A quoi servent dès lors toutes ces bonnes paroles? Elles sont totalement inutiles! Elles n'apaisent pas la faim et ne procurent aucune chaleur ni au corps ni à l'âme. La foi exprimée par cet homme est morte! Elle n'existe pas... Elle est stérile... ***Elle est morte, et transmet la mort à ce malheureux au travers des paroles prononcées, alors qu'elle aurait dû signifier la vie pour ce malheureux au travers d'actes posés...***

On peut faire toutes les affirmations qu'on veut à propos d'un cadavre qui est supposé être revenu à la vie, mais s'il ne bouge pas, s'il n'y a pas de signes de vie, pas de battements cœur, pas de pouls perceptible, cela signifie qu'il est encore bel et bien mort. Les fausses affirmations sont toujours réduites au silence par l'évidence des faits.

« Il en va de même pour la foi : si elle ne produit pas d'œuvres, elle est morte en elle-même. »

Jc 2 : 17



Jacques ne dit pas pour autant que nous sommes sauvés par la foi et les œuvres. Tenir un tel point de vue reviendrait à déshonorer l'œuvre totalement accomplie par notre Seigneur Jésus-Christ. En effet, si nous étions sauvés par la foi et les œuvres, il y aurait alors deux sauveurs : Jésus et nous-mêmes. Le N.T. est très clair à ce sujet : Christ est le seul et unique Sauveur. Jacques souligne simplement le fait que nous ne sommes pas sauvés par une foi faite seulement de paroles, mais par la foi qui se traduit par une vie constituée d'œuvres bonnes. En somme, les œuvres ne sont pas les racines de la foi, mais ses fruits; elles n'en constituent pas la cause, mais les effets. Calvin le résuma en ces mots : « *Nous sommes sauvés par la foi seule, mais pas par une foi qui demeure seule* ».

Mais quelqu'un dira : «Toi, tu as la foi, et moi, j'ai les œuvres ». Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi, c'est par mes œuvres que je te montrerai ma foi. Tu crois qu'il y a un seul Dieu? Tu fais bien; les démons aussi le croient, et ils tremblent »

Jc 2 : 18-19

Foi véritable et œuvres bonnes sont inséparables. Jacques illustre cela en nous livrant un extrait d'une conversation entre deux hommes. Le premier, qui est effectivement sauvé, est l'orateur. Le second, lui, affirme avoir la foi, mais ne la montre pas par des œuvres bonnes. Le premier lance un défi au second. On pourrait paraphraser cette conversation ainsi : « *Oui* », peut **dire** à juste titre le premier homme, « tu dis que tu as la foi, mais rien ne le prouve puisque tu n'as pas les œuvres pour la démontrer. J'affirme, moi, que la foi doit être étayée par une vie d'œuvres bonnes. Prouve-moi que tu as la foi sans une vie qui le démontre. Tu n'y arriveras pas. La foi est invisible. Une vie qui démontre la foi est la seule façon pour les autres de savoir que tu l'as. Moi, en revanche, je te montrerai la foi par mes œuvres ». **La clé de ce verset repose sur le verbe « montrer ».** **Montrer la foi indépendamment des œuvres est impossible.** Le débat se poursuit. Le premier homme est toujours l'orateur. La profession de foi d'un homme peut n'être qu'une approbation intellectuelle d'un fait bien connu. Un tel assentiment n'engage pas la personne et ne transforme pas sa vie. Il ne suffit pas de croire en l'existence de Dieu. Certes, c'est essentiel, mais c'est incomplet. La preuve, c'est que même les démons croient en l'existence de Dieu et ils tremblent à l'idée de leur châtement final. Les démons ont ce genre de foi intellectuelle, mais celle-ci ne les sauvera pas! Ils reconnaissent même Christ comme Fils de Dieu. Ils l'ont même prié au moins une fois d'intervenir en leur faveur¹⁰. Les démons croient en Dieu, mais ils ne capitulent pas devant sa personne. Ce genre de foi ne sauve pas. Quand une personne croit réellement au Seigneur, cela implique un engagement corps et âme, de tout l'être. Cet engagement se traduit ensuite par une vie transformée. La foi sans les œuvres est une croyance qui reste seule, et par conséquent une croyance morte, inutile; inutile car ne servant ni la personne qui possède ce type de croyance ni les

¹⁰ Matthieu 8 : 31

hommes et les femmes qui entourent cette personne, à l'instar de ce malheureux hypothétique mourant de faim et de froid. Cette fausse assurance n'apporte rien à personne! Ces paroles indiquent ce que Jacques entend par la fausse foi qu'il combat; une foi qui ne croit pas et donc qui ne vit pas.

C'est là tout le paradoxe, on peut dire croire, mais vivre comme si l'on ne croit pas! Vivre comme si Dieu n'existait pas; être un chrétien athée. Et ce genre de chrétien, dit Jacques, ne sert à rien ni à personne. La vraie foi au contraire a les œuvres comme preuve de sa réalité. Les œuvres ne participent pas au salut, elles manifestent que le salut est bien réel. Posons-nous une simple question : nous sommes tous entourés d'un grand nombre de personnes, est-ce que le fait que vous soyez chrétiens change quoi que ce soit pour eux ?

« Veux-tu reconnaître, homme sans intelligence, que la foi sans les œuvres est morte? Notre ancêtre Abraham n'a-t-il pas été considéré comme juste sur la base de ses actes, lorsqu'il a offert son fils Isaac sur l'autel? Tu vois bien que sa foi agissait avec ses œuvres et que par les œuvres sa foi a été menée à la perfection. Ainsi s'est accompli ce que dit l'Écriture: Abraham eut confiance en Dieu et cela lui fut compté comme justice. Et il a été appelé ami de Dieu. Vous voyez [donc] que l'homme est déclaré juste sur la base de ses actes, et pas seulement de la foi. Rahab la prostituée n'a-t-elle pas, de la même manière, été considérée comme juste sur la base de ses actes, lorsqu'elle a accueilli les messagers et les a fait partir par un autre chemin? En effet, de même que le corps sans esprit est mort, de même la foi sans [les] œuvres est morte ».

Jc 2 : 20-26

Comme preuve finale de ce qu'il a dit jusqu'ici, Jacques va prendre à présent deux exemples concrets et réels que tous ses lecteurs juifs-chrétiens connaissaient. Le premier exemple, et non des moindres puisqu'il était vénéré par tous les Juifs, est celui d'Abraham :

« Notre ancêtre Abraham n'a-t-il pas été considéré comme juste sur la base de ses actes, lorsqu'il a offert son fils Isaac sur l'autel? »

Jc 2 : 21

Cette question devrait faire tomber de leur chaise tous les calvinistes, moi compris, et plus généralement, tous les protestants. En effet, ce que dit Jacques semble en totale contradiction avec ce que dit Paul. Revoilà notre polémique. Paul, en effet, dit que c'est la foi d'Abraham et non ses œuvres qui a amené Dieu à le déclarer juste :

« Que dirons-nous donc d'Abraham, notre ancêtre? Qu'a-t-il obtenu par ses propres efforts? Si Abraham a été considéré comme juste sur la base de ses œuvres, il a de quoi se montrer fier, mais non devant Dieu. En effet, que dit l'Écriture? Abraham a eu confiance en Dieu et cela lui a été compté comme justice. Or, si quelqu'un accomplit quelque chose, le salaire est porté à son compte non comme une grâce, mais comme un dû. Par contre, si quelqu'un ne fait rien mais croit en celui qui déclare juste l'impie, sa foi lui est comptée comme justice ».

Ro 4 : 1-5

La différence apparente entre les deux positions vient du but recherché par l'un et par l'autre. L'important pour Paul était de démontrer la priorité de la foi sans les œuvres pour l'obtention du salut, alors que Jacques, lui, défend la preuve de la foi. Paul déclare qu'Abraham avait la foi et fut

déclaré juste sur base de cette foi **avant** sa circoncision, avant qu'il devînt « Juif », et avant le sacrifice d'Abraham; Jacques dit que la foi d'Abraham était devenue **évidente** dans le sacrifice qu'Abraham était résolu à faire et qu'il fut déclaré juste sur base de ce sacrifice. Il était déjà juste avant par sa foi, mais il a été déclaré juste au moment du sacrifice d'Isaac. Jacques est pétri de l'AT, il a la notion vétérotestamentaire que « le juste vivra par la foi »¹¹. Ce qui signifie que pour être spirituellement vivant il faut la foi, mais que pour en être sûr, il faut vivre par la foi, en porter les fruits. Pour Jacques, « être déclaré juste » a le sens juridique d'être reconnu pour ce que l'on est. **Les œuvres servent de baromètre à la justification, tandis que la foi est la base de la justification.**

« Tu vois bien que sa foi agissait avec ses œuvres et que par les œuvres sa foi a été menée à la perfection. Ainsi s'est accompli ce que dit l'Écriture: Abraham eut confiance en Dieu et cela lui fut compté comme justice. Et il a été appelé ami de Dieu. Vous voyez [donc] que l'homme est déclaré juste sur la base de ses actes, et pas seulement de la foi ».

Jc 2 : 22-24

La foi, par la puissance de vie qu'elle possède, produit les œuvres; et en les produisant, elle gagne en contenu et en force, comme le travail manuel fait monter la chaleur corporelle chez celui qui s'y livre. Abraham est revenu du sacrifice de son fils plus parfait qu'il ne l'était en s'y rendant. Le passage de Genèse 15 : 6, « *Abraham crut en l'Éternel, ce qui lui fut imputé comme justice* ». , paraissait contredire la thèse de Jacques et confirmer l'opinion de ceux qui s'appuyaient, pour être sauvés, sur la foi sans les œuvres. Jacques fait de ce passage qu'on lui oppose, un dernier argument pour achever de convaincre ses adversaires. Il considère la déclaration par laquelle la foi d'Abraham lui fut imputée à justice comme une sorte de prophétie qui n'a eu son **accomplissement** qu'au moment du sacrifice d'Isaac : dans la foi commençante du patriarche, Dieu avait vu déjà sa foi parfaite; il la lui avait imputée à justice dans la prévision qu'elle se développerait jusqu'à la perfection. Ou, comme l'expliquent d'autres, Jacques distinguerait entre « *imputer à justice* et *justifier* ». Le premier terme, « imputer », ne s'appliquerait qu'à un jugement provisoire, concernant un acte spécial et qui serait un acompte en quelque sorte en vue du jugement définitif; celui-ci seul s'étendrait à toute la vie; le second terme, « justifier », se rapporterait à ce jugement suprême. Quoi qu'il en soit, le passage de Genèse 15 : 6 est, aux yeux de l'auteur, une prophétie qui a été accomplie par l'épreuve du sacrifice rapportée en Genèse 22. Pour Jacques, c'est parce qu'Abraham a été jusqu'à sacrifier son fils unique que nous savons que sa foi était réelle. L'exemple d'Abraham est également invoqué par Paul (Romains 4 :3; Galates 3 : 6) pour démontrer la thèse, en apparence opposée, de la justification par la foi sans les œuvres de la Loi. Tentons de résumer tout cela.

Pour Paul, les œuvres sont les efforts par lesquels l'homme cherche à se sauver sans l'aide de Dieu; Jacques, au contraire, parle d'œuvres qui sont la manifestation, le fruit de la foi et de l'amour. D'un autre côté, la foi, à laquelle Paul attribue la justification du pécheur devant Dieu, est un principe vivant de confiance, d'obéissance, qui a toujours pour dernière fin la sanctification de la vie tout entière. Jacques, au contraire, combat sous le nom de foi une connaissance stérile, la simple croyance en l'existence de Dieu¹². Or, il est bien évident qu'en attribuant la justification aux œuvres, Jacques la fait remonter à la même source que Paul, puisque, selon lui, ces œuvres sont la manifestation de la foi qui « agit avec elles »¹³.

¹¹ Habakuk 2 : 4

¹² Jacques 2 : 14, 2 : 19, note; 2 : 26

¹³ Jacques 2 : 22

« Rahab la prostituée n'a-t-elle pas, de la même manière, été considérée comme juste sur la base de ses actes, lorsqu'elle a accueilli les messagers et les a fait partir par un autre chemin? En effet, de même que le corps sans esprit est mort, de même la foi sans [les] œuvres est morte ».

Jc 2 : 25-26

Le père de tous les croyants d'un côté, une prostituée païenne de l'autre. L'auteur de l'épître aux Hébreux¹⁴ cite l'action de Rahab comme une preuve de sa foi. Jacques y voit, comme dans l'exemple d'Abraham, une preuve que cette foi se manifesta, se justifia par une œuvre que Rahab accomplit courageusement, au péril de sa vie. Ces deux appréciations, très différentes au premier abord, sont vraies l'une et l'autre, chacune de son point de vue, et les deux sont justes bibliquement. La notion de fruits pour corroborer la réalité de la foi en Dieu est omniprésente dans la Bible.

En effet, de même que le corps sans esprit est mort, de même la foi sans [les] œuvres est morte ».

Jc 2 : 26

« Le corps sans esprit ou souffle est mort »¹⁵. La comparaison porte sur l'absence du souffle et l'absence d'œuvres, l'une et l'autre signes de mort. On ne saurait donc attribuer à l'auteur l'idée que les œuvres soient le fondement de la foi. Il a voulu établir seulement que les œuvres prouvent que la foi est vivante, comme le souffle montre que le corps n'est pas un cadavre. Cela est conforme à tous les enseignements de l'Écriture : **« On n'est vivant devant Dieu qu'autant que la foi est vive, et elle n'est vive que par l'amour et par les œuvres »**. L'important, bien au-delà de la polémique qu'ont engendré les écrits de ces deux hommes de Dieu, Jacques et Paul, est de prendre la bonne et sainte habitude de s'évaluer quotidiennement pour voir « si nous sommes dans la foi »¹⁶. Cela nous permettra de voir notre ressenti par rapport aux péchés que nous aurons commis, que ce soient en paroles ou en actes. Cela nous permettra aussi de prendre conscience du style de vie que nous menons au-delà de ce que nous disons être : est-ce que je suis rempli d'amour envers ceux qui m'entourent? Y compris ceux que j'estime « difficiles »? Est-ce que je partage ma foi avec ceux qui partagent mon quotidien que ce soit à la maison ou en famille? Est-ce que je prie pour eux? Sur l'enjeu de tout cela, Jacques et Paul se rejoignent : si tu as la foi et que ta vie le dit, ton cœur sera en paix, et ton âme sera dans l'émerveillement lors du retour de Jésus, lorsque le monde sera jugé. Mais si cette foi n'est qu'une illusion, non seulement tu te seras leurré toi-même, mais tu auras leurré les autres par rapport à ce qu'est le véritable christianisme. Le jugement dernier dans ce cas-là révélera l'imposture. C'est à ce moment précis que « les pleurs et les grincements de dents » dont parle notre Seigneur apparaîtront; grincement de dents¹⁷ pour ceux qui, face à l'évidence de l'existence de Dieu, se laisseront aller à leur colère, et pleurs pour ceux qui pensaient avoir la foi qui sauve et se retrouveront devant le trône du jugement. Il n'y a rien qui ne soit sérieux aux yeux de Dieu, rien qui ne soit plus important que la vie ou la mort spirituelle. Si nous professons être passés de la mort à la vie, faisons en sorte que notre vie le manifeste, et si pas, implorons Dieu de faire toutes choses nouvelles dans notre cœur. Convertissons-nous!

¹⁴ Hébreux 11 : 31

¹⁵ Genèse 2.7; Matthieu 27.50

¹⁶ 2 Corinthiens 13 : 5

¹⁷ Matthieu 8 : 12; 13 : 42; 50; 22 : 13; 24 : 51; 25 : 30; Luc 13 : 28

	Paul	Jacques
La foi :	L'abandon de soi entre les mains de Dieu.	Une adhésion intellectuelle à une vérité, une opinion.
Les œuvres :	Les œuvres de la Loi (circoncision et autres) Romains 3 : 20 ; 28	La manifestation extérieure de la foi, son fruit.
Justifier :	Terme juridique : déclarer juste, donner un nouveau statut juridique au pécheur.	Même sens juridique, mais se rapportant plutôt au verdict final lors du jugement dernier.